AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1280
FR0010096354-FS0511

22 août 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SOLOCAL GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 août 2013, la société de droit suisse Credit Suisse Group AG (Paradeplatz, Zurich 08001, Suisse) a déclaré avoir franchi en baisse, le 16 août 2013, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés de son groupe qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SOLOCAL GROUP et détenir 12 854 994 actions représentant autant de droits de vote, soit 4,57% du capital et 4,04% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions SOLOCAL GROUP sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 280 984 754 actions représentant 318 578 378 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.